

## Fêtes du 175<sup>e</sup> de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière



Le comité des Fêtes du 175<sup>e</sup> de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de pairs avec la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et sous la recommandation de la direction de la Santé publique du Bas-Saint-Laurent, a annulé l'activité « Tomber dans les pommes! » du 3 octobre dernier. De plus, les trois conférences prévues en octobre et en novembre à la programmation des fêtes du 175<sup>e</sup> sont reportées en 2021. Les dates des activités reportées seront annoncées le moment venu sur le site internet municipal à [ste-anne-de-la-pocatiere.com](http://ste-anne-de-la-pocatiere.com) et sur la page Facebook à « Fêtes du 175<sup>e</sup> de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ».

**Cet évènement est réalisé grâce à la contribution financière de nos partenaires**

**Canada**



**PARTENAIRE OFFICIEL**



**De nombreux commanditaires s'allient à cet évènement et sont identifiés sur le dépliant des fêtes du 175<sup>e</sup> de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.**

## CONCOURS DE PHOTO pour la page couverture du calendrier 2021 des fêtes du 175<sup>e</sup>

**Concours pour les personnes qui résident à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à La Pocatière.** Les photographes amateurs sont invités à faire parvenir au comité du 175<sup>e</sup> une photo pour la page couverture du calendrier 2021 des fêtes du 175<sup>e</sup> de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

**Thème principal** « les humeurs du temps » : des brumes qui se prélassent, du soleil éperdument, un monadnock qui ponctue le paysage, des jeux d'enfants sur la grève, des randonneurs et des gens qui flânent...

Conditions : **1 à 3 photos par personne** en format numérique haute-résolution réalisée(s) sur le **territoire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au cours des trois dernières années.**

Période de participation : du **10 septembre au 4 novembre 2020**

Faire parvenir vos photos à [agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com](mailto:agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com) au plus tard le **4 novembre 2020**

**Prix : certificats d'achat régional de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet d'une valeur totale de 125 \$**

La photo sélectionnée pourra éventuellement être utilisée pour différentes publications de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (info municipal, site internet municipal, bannière, etc...) avec mention du crédit de la ou du photographe. Les photographies, outre celle retenue, ne pourront pas être utilisées par la Municipalité sans autorisation et les fichiers seront inactifs après ce concours.

## Abris d'hiver temporaires

Les abris d'hiver pour véhicules sont autorisés **du 15 octobre au 1<sup>er</sup> mai** et doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant. Aucune demande de permis auprès de la municipalité n'est requise pour cela.

## Collecte municipale des gros rebuts (encombrants)

La Municipalité offrira un service de collecte des encombrants **le jeudi 29 octobre 2020. Ce service est offert au secteur résidentiel seulement.**

Puisque la collecte commencera dès 5 h le matin, il est recommandé de placer les encombrants sur le bord du chemin la veille.

Matériaux acceptés : caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyau, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de vinyle, pré-larts et tuiles (petites quantités), papier goudronné (petite quantité), revêtement de vinyle, plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc.) et souche d'arbre.

## Collecte municipale de feuilles d'automne

Les feuilles d'automne au sol peuvent servir comme paillis de protection pour l'hiver ou être compostées.

La Municipalité offre aussi un service de collecte de feuilles : **le mardi 20 octobre 2020 et le mardi 10 novembre 2020.**

Puisque la collecte commencera dès 8 h le matin, il est recommandé de placer les sacs de feuilles la veille ou tôt le matin, au bord de la route.

## Programme d'encouragement à l'utilisation de couches lavables

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables par les jeunes familles résidant sur son territoire, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière accorde une aide financière pour l'achat de ce type de couches.

Le programme consiste en une seule aide financière accordée par enfant, pour le remboursement de 60 % du coût d'achat, avant les taxes, d'un ensemble de couches lavables (18 couches ou plus), jusqu'à concurrence de 300 \$.

Les couches jetables pour bébé représentent le troisième déchet en importance dans les dépotoirs du Québec (une quantité de 6 millions de couches chaque année au Québec).

Pour plus d'informations et obtenir le formulaire de demande, visitez le site web [www.ste-anne-de-la-pocatiere.com](http://www.ste-anne-de-la-pocatiere.com) et les onglets : Municipalité/ Les services municipaux/ Programmes ou contactez la Municipalité au 418 856-3192.

## Nouvelle exposition à La Pocatière

Le comité d'exposition de La Pocatière est heureux de vous inviter au vernissage de l'exposition « Connaître/reconnaître, ces femmes qui nous honorent » du Collectif Filrouge. Il est prévu pour le mercredi 7 octobre 2020 de 17 h à 19 h à la Mosaïque Bibliothèque, dans le respect des mesures sanitaires de la Santé publique dont un maximum de 10 personnes à la fois. Prenez note que l'exposition se poursuivra jusqu'au 2 décembre 2020.

## Fondation André-Côté

Depuis la fin du mois de mars, la Fondation André-Côté s'est lancée dans la fabrication de masques artisanaux. Cousus par une équipe de bénévoles provenant de Québec à Saint-Antoine, ces dames au cœur en or ont franchi tout dernièrement le cap de 2 000 masques produits. Vous pouvez vous procurer des masques de la Fondation André-Côté dans l'un des 6 commerces suivants au coût de 10 \$ : Marché Aux Caissons de Ste-Louise, Librairie L'Option et Uniprix de La Pocatière, Marché Royer de St-Pacôme, Familiprix de St-Pascal et Marché Richelieu de St-Alexandre.

À l'aube de la 2<sup>e</sup> vague annoncée et pour souligner le cap franchi des 2 000 masques, la Fondation André-Côté lance une promotion pour le mois d'octobre : 3 masques pour 25\$ incluant la livraison postale. Cette promotion s'applique uniquement sur les commandes en ligne faites le site web de la Fondation André-Côté.

Les gens pourront choisir les grandeurs, les styles (uni ou à motifs) ainsi que le genre (pour femme ou homme) via le formulaire de commande.

Une équipe dévouée préparera votre paquet surprise et vous l'acheminera par la poste peu importe votre lieu de résidence. Pour passer votre commande, rendez-vous sur [fondationandrecote.ca/masque-artisanal](http://fondationandrecote.ca/masque-artisanal) du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2020.

Dans l'objectif de poursuivre les services accessibles et gratuits pour les personnes atteinte de cancer ou de maladie incurable du Kamouraska, St-Roch et Ste-Louise. Services : accompagnement, massothérapie, musique thérapie, panier réconfort, soutien financier, prêt matériel.

### Bûches Michaud

5 sortes disponibles

20,00\$/bûche

COMMANDEZ EN LIGNE

[fondationandrecote.ca/buches-michaud](http://fondationandrecote.ca/buches-michaud)

ou 418 714-6698

Livraison mi-décembre : La Pocatière, St-Pascal, St-Alexandre



## Application Alerte COVID

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vous invite à utiliser l'application Alerte COVID pour vous protéger, vous, ainsi que votre entourage et la population en général.

Les 3 choses qu'Alerte COVID fait :

- Elle vous envoie une notification si vous avez été en contact avec quelqu'un qui a reçu un diagnostic positif de COVID-19.
- Elle vous dirige vers les informations pertinentes en lien avec ce que vous devez faire après avoir reçu la notification d'exposition.
- Elle informe les autres utilisatrices et utilisateurs de l'application lorsqu'ils ont côtoyé une personne ayant signalé un résultat positif au test de la COVID-19 dans l'application, de manière anonyme et sans partager de renseignements personnels.

Les 2 choses qu'Alerte COVID ne fait pas :

- Elle n'accède pas à vos [données personnelles](#) ni à des informations relatives à votre santé, ne les recueille pas et ne les archive pas.
- Elle n'utilise pas le GPS de votre appareil et ne peut en aucun cas connaître votre emplacement ou toute autre coordonnée personnelle.

L'utilisation d'Alerte COVID est entièrement volontaire. C'est votre décision de télécharger l'application, de l'utiliser ou de la supprimer.

Télécharger l'application Alerte COVID sur [App Store](#) ou [Google Play](#)



**Plus les gens seront nombreux à l'utiliser, plus l'application sera efficace pour briser et freiner la transmission.**

## Les services de la Traversée



Association Kamouraskoise en santé mentale

Tu souffres d'isolement? Tu traverses une période difficile?

Tu vis avec un problème d'anxiété, de dépression, de bipolarité, entendeur de voix, etc.?

Tu as besoin d'être écouté(e) et accompagné(e) pour t'en sortir?

**La Traversée est là pour t'aider en te donnant les outils nécessaires.**

**Les services et l'écoute sont gratuits et offerts en face à face, par téléphone, par Internet ou via les pages Facebook des intervenant(e)s.**

**TOUTES LES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES SONT RESPECTÉES.**

1202, 4<sup>e</sup> avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Tél. : 418 856-5540

Courriel : [direction.latraversee@videotron.ca](mailto:direction.latraversee@videotron.ca)

Site web : [www.la-traversee.ca](http://www.la-traversee.ca)



## Bureau municipal fermé au public Rencontre sur rendez-vous possible

Le bureau municipal est fermé au public. Cette mesure a été prise en raison de la pandémie actuelle. **Toute rencontre nécessaire avec un membre du personnel municipal se fait que sur prise de rendez-vous. Pour ce faire, veuillez composer le 418 856-3192.**

Merci de votre compréhension!

## Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 2 novembre 2020 à 20 h**, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est. **Cette séance sera tenue à huis clos étant donné que certaines directives de la Santé publique ne sont pas applicables en ce qui a trait aux dimensions de la salle du conseil ne sont pas applicables. Il est donc inutile de vous déplacer. Les trames sonores des séances sont disponibles sur le site internet municipal sur la page d'accueil à [ste-anne-de-la-pocatiere.com](http://ste-anne-de-la-pocatiere.com)**

Rosaire Ouellet, Maire